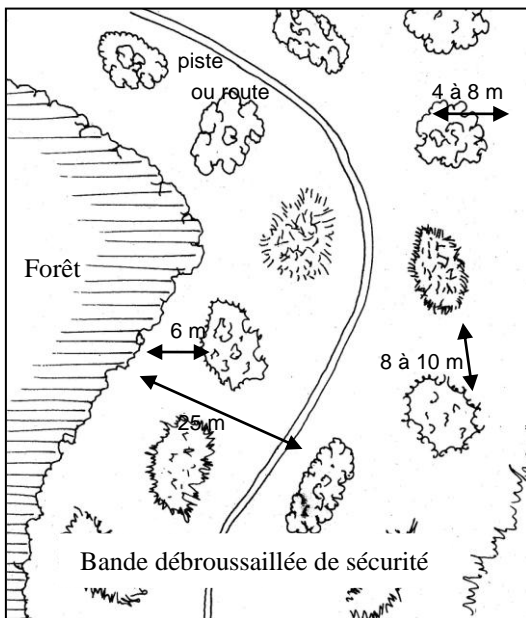


La Bande Débroussaillée de Sécurité

Le feu débute dans la litière et les herbes sèches. Il prend ampleur en brûlant les broussailles. Si les broussailles sont suffisamment fournies, et les arbres bas branchus, les flammes embrasent les cimes des arbres. Les braises, aspirées vers le haut par la chaleur, sont transportées par le vent et renflamment plus loin la litière...



Le feu se propage d'autant plus rapidement qu'il y a une continuité végétale verticale (forêt embroussaillée) ou horizontale (forêt homogène de grande surface).



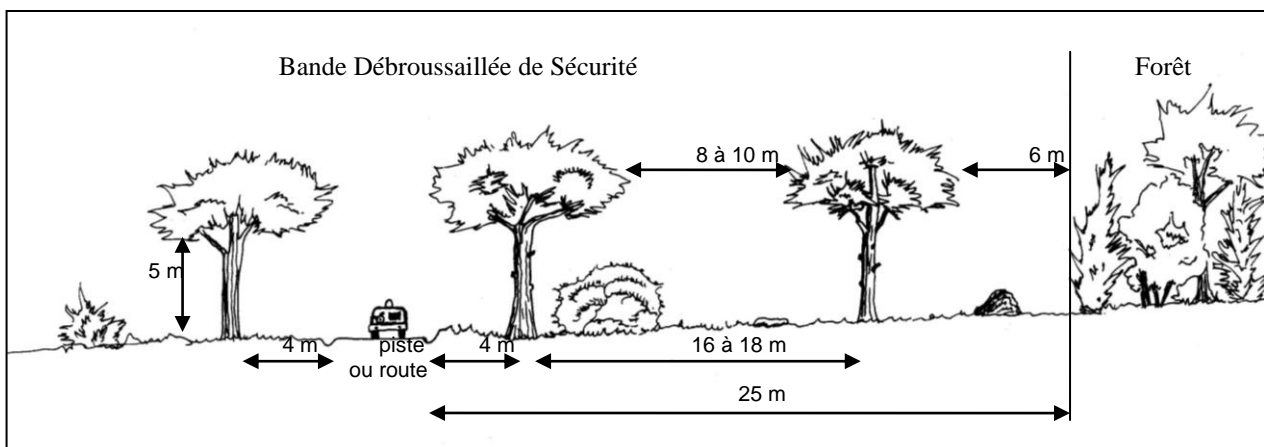
Pour lutter préventivement contre le feu, il faut rompre la monotonie forestière soit en maintenant ou en favorisant des zones cultivées (oliveraie, truffière, vigne...), soit en créant des bandes débroussaillées de sécurité.

La **Bande Débroussaillée de Sécurité BDS** (aussi appelée pare-feu) est une bande d'environ 50 mètres de large, située de part et d'autre d'une route ou d'une piste.

Les branches des grands arbres sont coupées jusqu'à 5 mètres de hauteur afin que le feu ne monte pas à l'arbre. Certains arbres sont coupés afin de laisser une distance suffisante pour que le feu ne se propage pas de cime en cime.

Des îlots de buissons peuvent être laissés en sous bois, créant ainsi des zones de végétation qui abritent la faune, permettent à la forêt de se régénérer et créent un aspect jardiné esthétique. Ce débroussaillage est dit **alvéolaire**.

La diminution de la masse végétale crée une discontinuité verticale et horizontale qui ralentit la propagation du feu. Les pompiers circulant sur les BDS sont plus en sécurité lors des incendies. La BDS est surtout une ligne de lutte sur laquelle les véhicules de secours pourront s'appuyer pour combattre le feu.



Chaque année, 1 500 ha de forêt en bordure des pistes forestières sont débroussaillées. Le débroussaillage doit être répété tous les 3 ans.